



CONSEIL COMMUNAL
DE
SAINT-PREX

Rapport sur le préavis no 02/02.2026

Demande d'un crédit de CHF 69'000.00 pour financer la plantation d'arbres et d'arbustes autour du Centre Technique Communal (CTC) au Chemin du Glapin 22.

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers.

La commission nommée par le conseil était composée de Mesdames et Messieurs : Vitorino Miranda Fernandes, Aryn Lalani, Sophie Rouquette Studer, Yves Morand et Louis-Claude Pittet. Suppléants : Thereza Soares Hungria et Sylvie Perreten.

Elle s'est réunie une première fois le 24 février au bâtiment administratif, pour étudier les essences proposées, soit : la compatibilité, l'encombrement et l'entretien qui y incombe en préparant les questions pour la séance du lendemain. La deuxième séance a eu lieu au bâtiment du CTC directement sur place, avec la présence de Madame Anouk Gäumann Municipale et Monsieur Stéphane Grand chef des espaces verts et de la déchetterie. Nous les remercions pour leurs précieux renseignements en répondant à nos diverses questions sur le sujet.

L'entrée en matière n'a pas suscité de question particulière, du point de vue financier qui est très favorable à la faisabilité, avec la subvention cantonale de CHF 62'490.00. Les réponses à nos questions nous ont aussi donné entière satisfaction. Les essences proposées sont toutes d'origine indigène d'Europe centrale, et provenant de la pépinière de Genolier. Les buissons et arbres tiges sont d'un entretien facile et ne nécessitent pas de traitement particulier. Ils généreront de l'ombre, de la fraîcheur ainsi que de la faune autour du bâtiment technique. Les plantations seront mises en place durant le courant du printemps et de l'été 2026

Au niveau des coûts, ils se répartissent de la façon suivante :

Achats de végétaux et travaux

Achat de 41 arbres tiges 18/20	CHF	43'600.00
Achat de 33 arbustes indigènes	CHF	500.00
Travaux	CHF	<u>19'700.00</u>
Sous-total	CHF	63'800.00
TVA 8,1%	CHF	<u>5'200.00</u>
Total TTC	CHF	69'000.00

Rapport sur le préavis no 02/02.2026 - Demande d'un crédit de CHF 69'000.00 pour financer la plantation d'arbres et d'arbustes autour du Centre Technique Communal (CTC) au Chemin du Glapin 22.

Conclusions

En conclusion et vu ce qui précède, la commission à l'unanimité de ses membres, vous propose, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes:

LE CONSEIL COMMUNAL DE SAINT-PREX

- vu le présent préavis municipal
- entendu les rapports des commissions chargées de l'étudier
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DÉCIDE

1. d'autoriser la Municipalité à entreprendre la plantation d'arbres et d'arbustes autour du Centre technique communal (CTC) au chemin du Glapin;
2. de lui accorder le crédit nécessaire, soit la somme totale de CHF 69'000.00;
3. d'admettre que cette dépense soit financée par les recettes courantes ou par emprunt.

St-Prex, le 5 mars 2026

Pour la commission le rapporteur votre serviteur.

Louis-Claude Pittet